



Les petites entreprises canadiennes ne sont pas suffisamment préparées aux cyberattaques, selon une enquête

1^{er} octobre 2025 (Toronto) – Les propriétaires de petites et moyennes entreprises au Canada pourraient dangereusement sous-estimer la probabilité et la complexité d'une cyberattaque, selon une nouvelle enquête commandée par le Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Bien que la cybercriminalité ait atteint un niveau record à l'échelle mondiale, moins de la moitié (48 %) des répondants représentant les petites et moyennes entreprises (PME) estiment que leur entreprise est vulnérable à une cyberattaque ou à une violation de données. Seulement 6 % d'entre eux sont tout à fait d'accord pour dire qu'il existe un risque que leur entreprise soit vulnérable à une cyberattaque ou à une violation de données, malgré une étude de la [Banque de développement du Canada \(BDC\)](#) soulignant que 73 % des petites entreprises ont subi un incident de cybersécurité.

Pour ajouter à cette préoccupation, **66 %** des répondants ont déclaré avoir confiance dans la capacité de leur entreprise à résister à une violation de données ou à l'arrêt de leur site Web. Ces résultats suggèrent que la plupart des PME ne comprennent peut-être pas entièrement l'impact et le coût réels de la reprise après sinistre d'une cyberattaque.

Les autres principales conclusions de l'enquête sont les suivantes :

- Seuls **47 %** des répondants déclarent que leur entreprise est préparée à une cyberattaque ou à une violation de données.
- Près de sept répondants sur dix (**69 %**) ont exprimé leur confiance dans leur compréhension des cyberrisques émergents.
- Moins de la moitié (**48 %**) ont mis en œuvre une forme quelconque de cyberdéfense.
- Seuls **22 %** d'entre eux disposent d'une cyberassurance et seulement **12 %** d'une cyberassurance distincte autonome dédiée.

« Les cybermenaces peuvent entraîner de graves problèmes financiers et juridiques pour les PME, des problèmes contre lesquels les assurances commerciales classiques ne les protègent souvent pas », a déclaré Mahan Azimi, directeur, Politique en matière de risques de catastrophes, BAC. « Réagir à une attaque peut nécessiter de faire appel à des experts tels que des avocats et des spécialistes en enquête judiciaire et en relations publiques, ce qui peut s'avérer très dispendieux pour les entreprises qui ne disposent pas d'une cyberassurance dédiée. Une cyberassurance autonome peut aussi aider à couvrir les coûts associés à la perte de revenus, aux efforts de rétablissement et aux responsabilités juridiques », a-t-il ajouté.

Les résultats de l'enquête du BAC ont aussi montré une augmentation de la crainte que l'intelligence artificielle (IA) et d'autres nouvelles technologies compliquent la protection contre les cyberrisques chez les propriétaires d'entreprise, une préoccupation des répondants passée de 65 % l'an dernier à 72 % cette année.



Pourtant, seulement 45 % d'entre eux déclarent avoir mis en place des politiques et des formations pour aider leur personnel à repérer les escroqueries générées par l'IA.

De plus, **27 %** des répondants ont indiqué être préoccupés par d'éventuelles poursuites judiciaires à la suite d'une cyberattaque. Comme les entreprises font de plus en plus appel à des fournisseurs, à des services infonuagiques et à des sous-traitants pour la TI, le cyberrisque des tiers devient une vulnérabilité majeure pour les propriétaires de petites entreprises qui seraient alors tenus responsables en cas de violation d'un fournisseur compromet les données de leurs clients.

Le BAC a créé un manuel gratuit sur la cyberassurance pour aider les propriétaires de PME à comprendre l'impact des cyberattaques et la façon dont l'assurance peut les aider à s'en rétablir. Il présente les détails de la couverture, des conseils sur la protection et la reprise, le processus de demande et des ressources pour renforcer la cyberrésilience. Le manuel et d'autres ressources sont disponibles sur www.cybersavvycanada.ca.

« Une cyberattaque ne se résume pas à un site Web compromis ou à une perte de données; c'est une crise commerciale qui peut porter atteinte à la réputation et nuire à toute personne dont l'entreprise détient les données, a ajouté Mahan Azimi. La cyberassurance offre un soutien pour ne pas y faire face seul si le pire scénario survient. »

À propos du sondage Angus Reid

Ces résultats sont tirés d'un sondage mené par le Bureau d'assurance du Canada du 6 au 15 août 2025 auprès de n=308 propriétaires d'entreprise et décideurs canadiens qui travaillent dans des entreprises comptant jusqu'à 500 employés. Tous les répondants étaient membres du Forum Angus Reid. Les entretiens ont été menés en anglais et en français.

À des fins de comparaison seulement, un échantillon de cette taille a une marge d'erreur de plus ou moins 5,6 %, 19 fois sur 20. Les écarts dans chaque total ou entre totaux sont dus à l'arrondissement des nombres.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Créé en 1964, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale qui représente les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent la vaste majorité du marché hautement concurrentiel de l'assurance de dommages au Canada

À titre de défenseur des assureurs de dommages privés au Canada, le BAC collabore avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les intervenants pour soutenir un environnement concurrentiel afin que l'industrie de l'assurance de dommages continue de protéger les Canadiens des risques auxquels ils sont exposés aujourd'hui et seront exposés à l'avenir.

Le BAC est d'avis que les Canadiens valorisent et méritent une industrie de l'assurance de dommages privée sensible et résiliente qui offre des solutions d'assurance tant aux particuliers qu'aux entreprises.

Pour consulter les communiqués de presse, les articles de la publication « Au point », ou pour obtenir une entrevue avec un représentant du BAC, parcourez le site ibc.ca. Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [Instagram](#), et aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou entreprise,





n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC, au 1 844 227-5422. Nous sommes là pour vous aider.

-30-

Contact pour les médias :

Brett Weltman
Directeur, Relations avec les médias, BAC
MediaRelations@ibc.ca

